

# La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2015 TRIMESTRE 2

AUX ÉLUS  
DE LA  
COMMUNE DE PARIS  
QUI ONT ADMINISTRÉ  
LA VILLE  
DU 26 MARS AU 28 MAI 1871

SAMEDI 30 MAI 2015

## MONTÉE AU MUR DES FÉDÉRÉS

NUMÉRO

62

RENDEZ-VOUS À 14H30, À L'ENTRÉE DU PÈRE-LACHAISE  
RUE DES RONDEAUX, PARIS XX<sup>E</sup> · MÉTRO GAMBETTA

Voir en page 3

**L**e 16 mars 2015, devant un public très attentif composé d'Amies et Amis de la Commune, ainsi que de certains élus de Paris, était dévoilée par Mme la maire de Paris la plaque rendant hommage de façon générique aux 88 élus de la Commune du printemps 1871. Avec quelle impatience, nous attendions ce jour !

Peut-on imaginer lieu plus chargé d'histoire et plus symbolique que l'Hôtel-de-Ville de Paris pour la pose d'une plaque en souvenir de la Commune ?

C'est ici que pendant les soixante-douze journées qui séparent l'insurrection du 18 mars 1871 de la fin des combats de la Semaine sanglante, le comité central de la Garde nationale, puis le conseil général de la Commune de Paris élu le 26 mars ont tenu leurs délibérations, pris leurs décisions et assumé, dans les conditions les plus terribles, la gestion quotidienne des affaires de la cité.

La Commune a marqué à jamais l'histoire, l'identité et la mémoire collective de Paris. Elle s'inscrit dans la grande tradition des combats du peuple de Paris pour la liberté et l'égalité.

Certes, cette courte expérience est ancrée dans le temps et dans l'espace. Et si la Commune ne peut fournir des réponses aux problèmes d'aujourd'hui, 144 ans plus tard, elle demeure une source d'inspiration, qui nous apprend à poser les questions, toutes les questions : la séparation de l'Église et de l'État, 34 ans avant la loi de 1905, l'école laïque, gratuite et obligatoire, l'enseignement professionnel pour tous, filles et garçons, la participation des étrangers à la vie communale, l'aspiration du mouvement ouvrier français en matière sociale et une démocratie directe où les masses organisées décident de tout et dont les élus sont responsables et révocables.

Madame la maire nous avait fait le plaisir de sa présence à la manifestation et au spectacle que nous avons donné sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville, le 18 mars 2011. Nous avons aussi été sensibles à sa participation à la montée au Mur des Fédérés en 2013, nous confortant ainsi dans l'intérêt qu'elle portait à notre association et à ce qu'elle représente.

Nous comptons donc sur votre soutien, Madame la maire, pour que dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Commune, le nom Commune de Paris 1871 soit donné à une future station de métro.

Pour notre association, il s'agit non seulement d'affirmer que la Commune n'est pas morte, mais aussi de mettre en valeur le fait que les luttes actuelles portent des objectifs de transformation sociale en voulant rendre la société plus humaine, plus solidaire. Un combat que les communardes et les communards ont mené en leur temps. Ce que le peuple a voulu, et réalisé en 1871, reste d'une grande actualité en 2015.

Notre volonté est persévérante, et nous voulons ensemble construire le présent.

Vive la Commune !

**■ JOËL RAGONNEAU**

#### EN COUVERTURE

La plaque dévoilée  
à l'Hôtel-de-Ville de Paris,  
le 16 mars 2015, en hommage  
aux élus de la Commune.



# MONTÉE AU MUR DES FÉDÉRÉS SAMEDI 30 MAI 2015

Le 18 mars 1871, Paris s'insurge contre le gouvernement de Thiers.

Les Parisiens n'acceptent pas les conditions prévues par le traité de paix de Versailles qu'ils considèrent comme une capitulation devant l'Allemagne.

En fervents républicains, ils se méfient d'une Assemblée qui a choisi de siéger à Versailles. Ils n'acceptent pas enfin les mesures antisociales de Thiers.

La Commune, élue le 26 mars, va siéger jusqu'à la semaine sanglante.

Elle est une forme originale de démocratie avec une intervention populaire active contrôlant les élus qui ne doivent pas confisquer la souveraineté du peuple.

Elle va prendre des mesures très actuelles. Le 3 avril, les communards décrètent la séparation de l'Église et de l'État. Ils instaurent l'école laïque, gratuite et obligatoire et créent un enseignement professionnel pour tous, filles et garçons.

Cette politique fut menée par Édouard Vaillant, mort il y a 100 ans, en 1915.

Aujourd'hui, le combat continue contre la fermeture de classes, pour la démocratisation de l'école, pour le service public, la laïcité et le savoir.

En 72 jours, d'autres mesures très importantes seront prises telles que la citoyenneté aux étrangers. Léo Fränkel sera promu ministre du travail.

144 ans plus tard, des hommes, des femmes et même des enfants sont incarcérés avant d'être expulsés parce que sans papiers.

La Commune entend réaliser l'aspiration du mouvement ouvrier du XIX<sup>e</sup> siècle : égalité des salaires femmes et hommes, réquisition des logements vacants et des ateliers abandonnés... Comment ne pas faire le parallèle avec la situation d'aujourd'hui caractérisée par une hausse du chômage sans précédent avec des patrons voyous, délocalisant pour toujours plus de profit au détriment des travailleurs.

Conjuguer le passé au présent n'est pas seulement affirmer que la Commune n'est pas morte, c'est mettre en valeur que les luttes actuelles portent l'objectif d'une société plus humaine et plus solidaire. Se souvenir de ces moments de notre passé est une manière de poser des exigences pour construire ensemble notre présent !

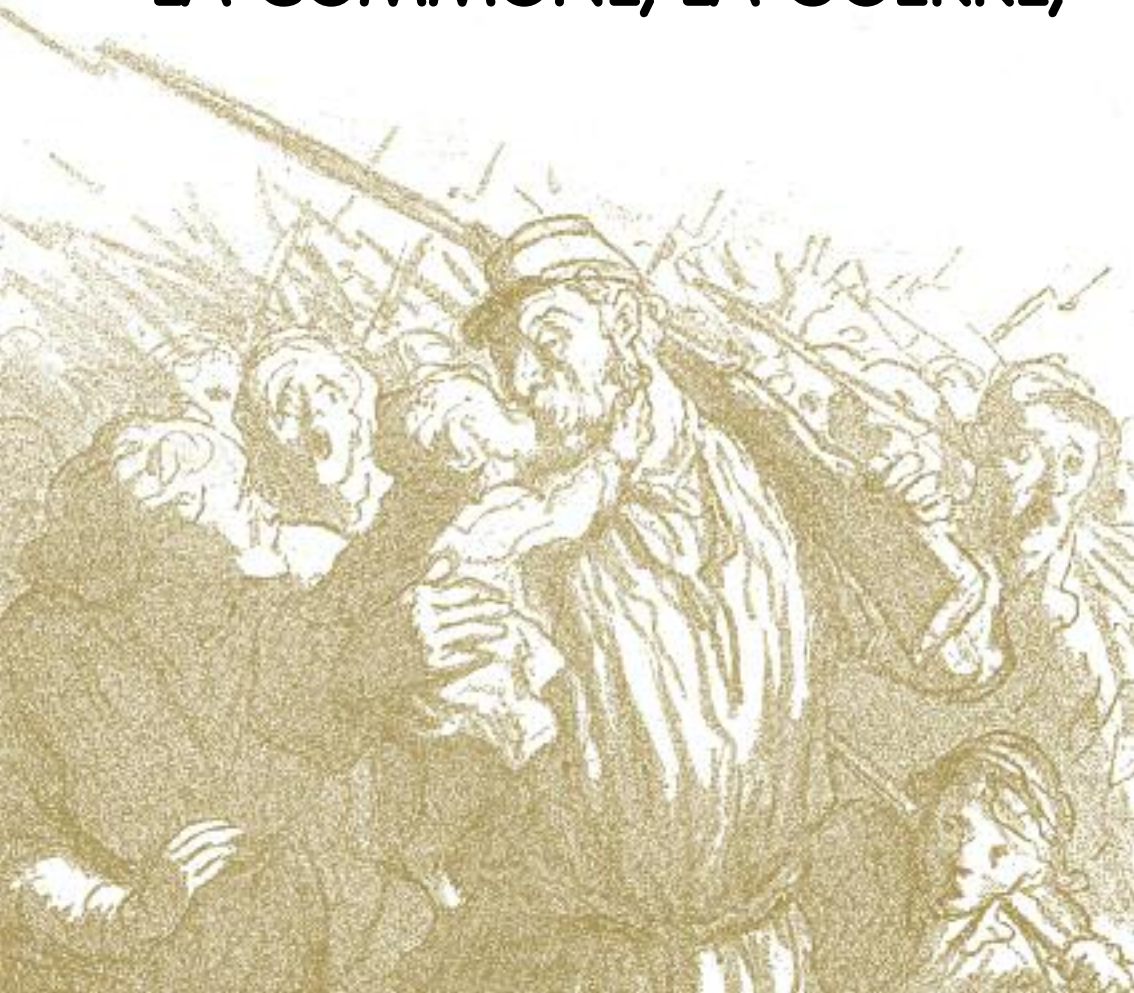
Dans la fidélité aux idéaux de la Commune de Paris, nous appelons toutes celles et tous ceux qui veulent résister aux atteintes aux droits sociaux et démocratiques, et lutter pour en conquérir de nouveaux, à se rassembler au Mur des Fédérés pour réaffirmer l'actualité de l'oeuvre de la révolution du printemps 1871.

RENDEZ-VOUS À 14H30, À L'ENTRÉE DU PÈRE-LACHAISE,  
RUE DES RONDEAUX, PARIS XX<sup>E</sup> – MÉTRO GAMBETTA

L'attitude des communards et de la Commune devant la question de la guerre et de son issue est une des plus complexes à concevoir. En effet, les communards sont, pour leur grande majorité, très attachés à la défense de la patrie qui est pour eux la république et le peuple, et sont en même temps pacifistes ou internationalistes. Ils cumulent souvent en eux une double identité, nationale et de classe, qui entre parfois en conflit.

Les circonstances vont alors jouer un rôle souvent décisif et permettent de comprendre des attitudes et des priorités qui paraissent évoluer.

## LA COMMUNE, LA GUERRE,



## LA PAIX : UN IDÉAL CONSTANT POUR LES TRAVAILLEURS.

Les travailleurs aspirent à la paix entre les peuples. Beslay dans son discours de 28 mars 1871, au tout début de la Commune, dira : « *La République de 93 était un soldat qui, pour combattre au dehors et au dedans, avait besoin de centraliser sous sa main toutes les forces de la patrie ; la République de 1871 est*

*12 juillet 1870, un manifeste « Aux ouvriers de toutes les nations » : « Une fois encore, sous prétexte d'équilibre européen et d'honneur national, la paix du monde est menacée par les ambitions politiques. Travailleurs de France, d'Allemagne et d'Espagne, unissons nos voix en un même cri de réprobation!... La guerre pour une question de prépondérance ou de dynastie ne peut être, aux yeux des travailleurs, qu'une criminelle folie. En réponse aux proclamations belliqueuses de ceux qui s'exemptent de l'impôt du sang et trouvent dans les malheurs publics une source de nouvelles spéculations, nous protestons, nous qui avons besoin de paix, de travail et de liberté !... Frères d'Allemagne ! Nos divisions n'aboutiraient qu'à un triomphe complet du despotisme des deux côtés du Rhin... Ouvriers de tous les pays ! Quoi qu'il advienne pour le moment de nos communs efforts, nous, membres de l'Association internationale des travailleurs qui ne connaissons pas de frontières, nous vous adressons, comme gage d'une solidarité indissoluble, les vœux et le salut des ouvriers de France ! »*

Considérant que cette guerre entre deux empereurs ne les concerne pas, les membres de l'AIT organisent des manifestations en faveur de la paix et sont victimes, de nouveau, de la répression impériale.

## ... PUIS IL SE RALLIE À LA DÉFENSE DE LA PATRIE.

Lorsque, après la défaite de Sedan, le 4 septembre 1870, la République est proclamée, l'AIT et le peuple de Paris se rallient à la défense de la patrie. Il ne s'agit pas seulement de la défense de la terre natale, car, depuis 1789, pour le peuple, la patrie représente aussi les conquêtes de la révolution.

Dans son manifeste du 9 septembre 1870, l'AIT déclare que les ouvriers français doivent remplir leur devoir de citoyens, sans sombrer cependant dans le nationalisme : « *La classe*

# LA PAIX

*un travailleur qui a surtout besoin de liberté pour féconder la paix. Paix et travail ! Voilà notre avenir !* » Jean-Baptiste Clément, dans un article du *Journal Officiel de la Commune* du 3 avril, « *Les rouges et les pâles* », fait l'apologie de la Révolution qui en finira avec les humiliations, mais, affirme-t-il, « *le lendemain, je veux la paix avec la République, la paix universelle et le bonheur de tous !* ».

## LE MOUVEMENT OUVRIER EST D'ABORD CONTRE LA GUERRE DÉCLENCHÉE PAR LES MONARQUES...

La traduction de ce pacifisme se retrouve au sein de l'Association internationale des travailleurs qui ouvre les perspectives d'une humanité réconciliée. Ce sont les membres de l'AIT qui, à la veille de la guerre et à son début, manifestent leur opposition au conflit entre deux impérialismes. Après la déclaration de guerre, les membres parisiens de l'Association Internationale des travailleurs publient, le

ouvrière française se trouve placée dans des circonstances extrêmement difficiles. Toute tentative de renverser le nouveau gouvernement, quand l'ennemi frappe presque aux portes de Paris, serait une folie désespérée. Les ouvriers français doivent remplir leur devoir de citoyens; mais en même temps, ils ne doivent pas se laisser entraîner par les souvenirs nationaux de 1792. Ils n'ont pas à recommencer le passé, mais à édifier l'avenir. »

Le peuple de Paris participe activement, à travers la Garde nationale, à la défense de Paris pendant un terrible siège de plusieurs mois. *L’Affiche Rouge* du 6 janvier 1871 dénonce le gouvernement de défense nationale qui n’a pas voulu remplir sa mission, et préconise la guerre à outrance :

« Au peuple de Paris,

Les délégués de vingt arrondissements de Paris.

Le gouvernement qui, le 4 septembre, s’est chargé de la défense nationale a-t-il rempli sa mission ? – Non !

Nous sommes 500 000 combattants et 200 000 Prussiens nous étreignent ! À qui la responsabilité, sinon à ceux qui nous gouvernent ? Ils n’ont pensé qu’à négocier au lieu de fondre des canons et de fabriquer des armes.

La direction militaire est déplorable : sorties sans but ; luttes meurtrières sans résultats ; insuccès répétés, qui pouvaient décourager les plus braves (...).

Si les hommes de l’Hôtel de Ville ont encore quelque patriotisme, leur devoir est de se retirer, de laisser le peuple de Paris prendre lui-même le soin de sa délivrance. La municipalité ou la Commune est l’unique salut du peuple, son seul recours contre la mort. La capitulation ce n’est pas seulement encore et toujours la famine, mais la ruine et la honte, voilà ce que nous prépare l’impéritie ou la trahison.

La population de Paris ne voudra jamais

accepter ces misères et cette honte. Elle sait qu’il en est temps encore, que des mesures décisives permettront aux travailleurs de vivre, à tous de combattre.

Réquisitionnement général

Rationnement gratuit

Attaque en masse(...) »

Puis la Garde nationale, qui s’organise en une fédération de la Garde nationale, va s’opposer à l’armistice, véritable capitulation, prélude d’une paix honteuse. Après l’élection de l’Assemblée de Versailles, les Parisiens sont vivement opposés au contenu du traité de paix accepté par le gouvernement de Thiers.

Ce sera une des motivations de l’insurrection du 18 mars.

## LA COMMUNE ACCEPTE LA PAIX.

La Commune, dont une des origines est le refus de la capitulation, est cependant conduite à accepter le traité de paix, dès les lendemains du 18 mars :

« CITOYENS DE PARIS,

Dans trois jours vous serez appelés, en toute liberté, à nommer la municipalité parisienne. Alors, ceux qui, par nécessité urgente, occupent le pouvoir déposeront leurs titres provisoires entre les mains des élus du peuple.

Il y a en outre une décision à prendre immédiatement : c’est celle relative au traité de paix.

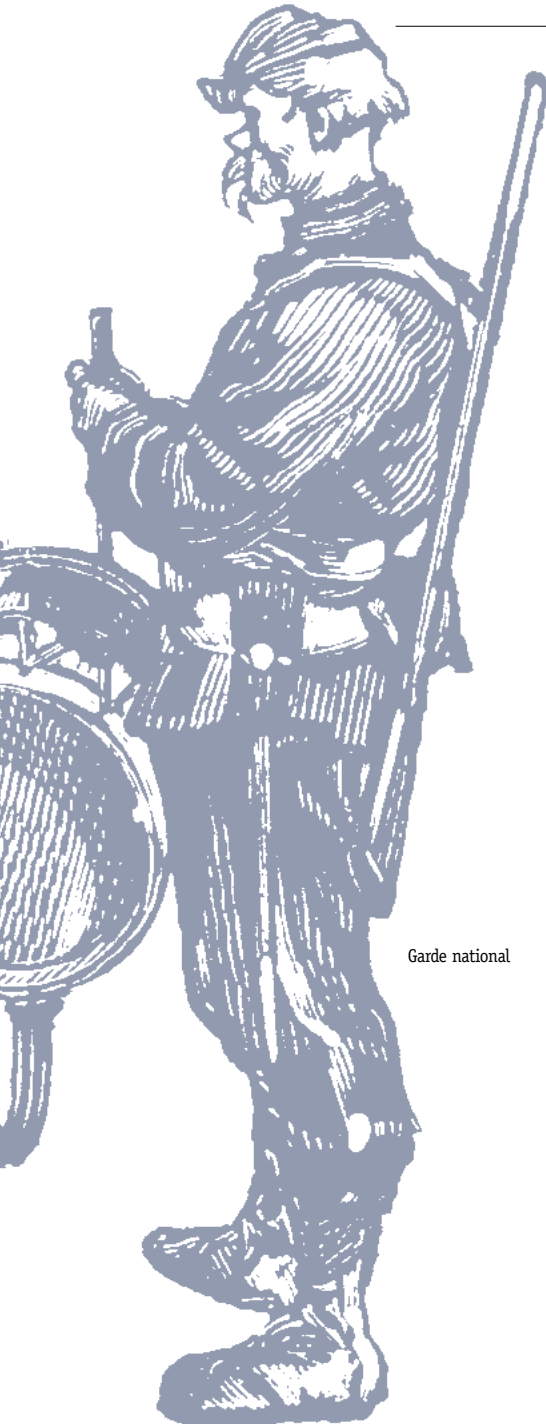
Nous déclarons, dès à présent, être fermement décidés à faire respecter ces préliminaires, afin d’arriver à sauvegarder à la fois le salut de la France républicaine et la paix générale.

Le délégué du gouvernement au ministère de l’intérieur,

V. Grélier »

Journal officiel de la Commune du 20 mars.





Garde national

Il y a trois raisons essentielles à cette position : Lorsque les conditions de paix adoptées le 26 février sont connues à Paris, une d'entre elles indignent particulièrement les Parisiens, l'entrée prévue des troupes prussiennes à Paris, le 1<sup>er</sup> mars. Dans un premier temps, partageant cette émotion, le comité central de la Garde nationale veut s'y opposer par la force. Mais des militants du comité des vingt arrondissements et de la Corderie s'y opposent, estimant que ce serait une aventure qui briserait la Garde nationale. À l'issue d'un débat, une majorité se rallie à cette dernière proposition. On fera de Paris une ville morte, couverte de drapeaux noirs et hérissée de barricades autour des Champs-Élysées. Pendant la Commune, cette politique sera poursuivie, Paris faisant en sorte d'éviter toute provocation envers l'occupant prussien au nord de la capitale.

Une deuxième raison tient à la volonté des communards de contredire la propagande versaillaise auprès des conscrits ruraux : Versailles leur assure que la Commune veut reprendre la guerre avec la Prusse et qu'ils ne pourront revenir travailler à leurs champs.

Enfin Paris, fidèle aux principes d'une révolution qu'elle veut communale, ne souhaite pas décider pour la France sur cette question : *« Nous n'avons pas qualité pour discuter les préliminaires de la paix votés par l'Assemblée de Bordeaux »* (Comité central de la Garde nationale, 22 mars 1871). La Commune de Toulouse suit le même chemin et déclare qu'*« elle adhère aux préliminaires de paix »*.

### LES COMMUNARDS SONT LES HÉRITIERS DU COMBAT PATRIOTIQUE ET LES VERSAILLAIS CEUX DU DÉFAITISME.

La Commune affirme la continuité entre l'action héroïque du peuple pendant le siège et sa participation à l'insurrection : *« Le peuple de*

Paris, après avoir donné une preuve incontestable et éclatante de son patriotisme et de son dévouement à la République, vient de se montrer de nouveau à la hauteur des circonstances présentes.» (Manifeste du Comité central, 19 mars).

Les Versaillais représentent, eux, « le parti du passé qui, pendant la guerre, mettait sa valeur au service de ses privilèges et de ses traditions, bien plus qu'au service de la France. » (JO, 2 avril). Les communards dénoncent aussi vigoureusement l'hypocrisie d'un Thiers qui déclarait, le 9 mars, que la France n'avait plus les moyens de combattre et qui les trouve au début d'avril : « Quand il y avait à défendre l'honneur et le territoire français, M. Thiers ne croyait pas qu'on pût organiser une armée. Mais il y a à souiller notre histoire d'un malheur criminel (...) c'est alors une autre affaire : M. Thiers nous apprend que, à Versailles s'achève de s'organiser une des plus belles armées que la France ait possédées ». Les Parisiens dénoncent aussi vigoureusement les généraux versaillais, vaincus de la guerre, bonapartistes dans l'âme, qui veulent prendre une revanche sanguinaire sur le peuple de Paris. Les plus vives caricatures abondent sur eux, considérés comme des lâches ou des traîtres.

### LA COMMUNE VEUT FAIRE PAYER LES RESPONSABLES DE LA GUERRE.

Si le peuple a été patriote, il n'a pris aucune part dans le déclenchement de la guerre. Ce n'est donc pas à lui de payer pour cette guerre. Le peuple ne doit pas être la victime de la lourde indemnité prévue par le traité de paix : « Il paraît de toute justice que les fauteurs de la guerre maudite dont nous souffrons subissent la plus grande partie de l'indemnité imposée par nos impitoyables vainqueurs » (le délégué à

l'Intérieur, 21 mars). La remise de tous les loyers depuis la guerre (décret du 29 mars) est justifiée ainsi : « Considérant que le travail, l'industrie et le commerce ont supporté toutes les charges de la guerre, il est juste que la propriété fasse au pays sa part de sacrifices. »

C'est le même argument qui justifie le rétablissement de la solde de la Garde nationale : « Les citoyens qu'une guerre engagée et soutenue par des gouvernements sans contrôle a arrachés au travail ne peuvent être plongés par une brusque suppression de la solde dans la misère et le chômage. » (Les délégués à l'intérieur, 24 mars)

Au contraire, ce sont les seuls responsables de la guerre et de la défaite qui doivent payer. La Commune de Toulouse demande ainsi que « des mesures énergiques soient prises pour faire payer, sans délai, les frais de la guerre à ceux qui ont déchainé ce fléau sur le pays et conclu une paix ruineuse et humiliante ». Cependant la Commune n'établit pas – ou n'eut pas le temps d'établir – d'impôts sur les profits de guerre qu'avaient réalisés certains spéculateurs ou « mercantis ».

Dans des circonstances difficiles, la Commune a tenté de tenir ferme les deux drapeaux de la paix universelle et de la patrie. On y chantait d'ailleurs aussi bien *La Marseillaise* que *Le Chant de l'Internationale*\*.

#### ■ FRANÇOISE BAZIRE ET JEAN-LOUIS ROBERT

\* Il ne s'agit pas de *L'Internationale* de Pottier, mais du *Chant de l'Internationale* composé en mai 1871 par Paul Burani et Isch Wall. Très populaire parmi les Fédérés, ce chant est tombé ensuite dans l'oubli.



**L**e remarquable ouvrage de Thomas Piketty sur *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*<sup>1</sup> qui chiffre avec précision l'évolution des revenus et des patrimoines en très longue période dans un certain nombre de pays, dont la France, le Royaume-Uni et les États-Unis, contient des données sur la France de 1870 qui éclairent sous un jour nouveau la situation économique et sociale à la veille de la Commune.

Pour faciliter les comparaisons entre pays aussi bien que dans le temps, Piketty se réfère au revenu national. Le revenu national (RN) est le produit intérieur brut (PIB) diminué de la dépréciation du capital (de l'ordre de 10% par an dans la plupart des pays) et ajusté des revenus nets reçus de (ou versés à) l'étranger. Pour juger des inégalités des revenus ou des capitaux, il les répartit le plus souvent entre la moitié inférieure de la population adulte (« classes populaires »), les 40% suivants (« classes moyennes ») et le décile supérieur (« classes supérieures »), lui même décomposé entre les 9 centiles suivants (« classes aisées ») et le centile supérieur (« classes dominantes »).



# LES INÉGALITÉS SOCIALES EN 1870

## REVENU ET CAPITAL DANS LA FRANCE DE 1870

**Les revenus du travail et du capital.** Les revenus du travail ne représentaient que 58% du revenu national en 1870 (73% en 2010). Les revenus du capital représentaient donc 42% du RN (27% en 2010).

Si l'on examine plus en détail l'évolution du poids respectif des salaires et des rentes, on note que ces dernières n'ont jamais été aussi élevées qu'en 1860 : c'est le record absolu de toute la période 1820-2012. Les salaires, de leur côté, s'améliorent dès les lendemains de la Commune : faut-il y voir une de ses conséquences ?

**Le capital.** Le patrimoine — pour Piketty, les termes « patrimoine » et « capital » sont synonymes — représente en 1870 en France 7 fois le revenu national : 3 pour la terre ; 1,5 pour l'immobilier d'habitation ; 1,8 pour le patrimoine financier et les équipements professionnels ; 0,7 pour le capital détenu à l'étranger.



La famille du banquier Péreire

Aujourd'hui il ne représente plus que 6 fois le RN : 4 pour l'immobilier d'habitation ; 2 pour le patrimoine financier et les équipements professionnels ; la valeur des terres agricoles et celle du capital détenu à l'étranger sont devenues négligeables.

**Les inégalités** (des revenus, comme des patrimoines) sont considérables sous le Second Empire, bien plus fortes qu'aujourd'hui. Elles s'amplifieront cependant encore plus après la Commune : elles atteindront leur apogée en 1910, à la Belle Époque.

**Les inégalités dans la répartition du capital.** Le patrimoine est extrêmement mal réparti. Il se

concentre dans le décile, voire le centile supérieur, tandis que les trois quarts de la population adulte la plus défavorisée en sont pratiquement dépourvus : en 1870, le décile supérieur possède 81% du capital (62% en 2010), tandis que le centile supérieur en a 50% (23% en 2010).

**Les inégalités dans la répartition des revenus.** Piketty ne publie malheureusement pas de données antérieures à 1910. Cette année-là, le décile supérieur de la hiérarchie des revenus percevait 47% du revenu national (33% en 2012). La part du centile supérieur était de 20% du RN en 1910 (9% en 2012). On peut supposer que les inégalités étaient moins importantes en 1870 qu'en 1910 : la



Trièuses de charbon au Creusot

période 1860-1910 est marquée, en effet, par une forte tendance à la divergence. Les inégalités devaient cependant être déjà considérables.

### COMPARAISONS GÉOGRAPHIQUES DANS LE MONDE DE 1870

Outre celles concernant la France, on dispose, sur le long terme, de données statistiques fiables tant pour le Royaume-Uni que pour les États-Unis.

**Au Royaume-Uni**, les revenus du travail représentaient 59% du revenu national en 1870 (73% en 2010). Les revenus du capital représen-

taient donc 41% du RN (27% en 2010). Les pourcentages sont pratiquement les mêmes dans les deux pays.

En 1870, le patrimoine représentait, au Royaume-Uni également, 7 fois le revenu national, mais la répartition y était différente : 2 seulement pour la terre ; 0,8 seulement pour l'immobilier d'habitation ; mais 3 pour le patrimoine financier et les équipements professionnels ; 0,8 pour le capital détenu à l'étranger.

L'industrialisation était, en effet, plus avancée au Royaume-Uni qu'en France.

Le capital était encore plus mal réparti qu'en France : en 1870, le décile supérieur possédait

88% du capital (70% en 2010), tandis que le centile supérieur en avait 61% (28% en 2010). Il en allait de même des revenus : le centile supérieur de la hiérarchie des revenus percevait 22% du RN en 1910 (15% en 2012).

**Aux États-Unis**, le patrimoine ne représentait en 1870 que 4 fois le revenu national : 1 pour la terre ; 1 pour l'immobilier d'habitation ; 2 pour le patrimoine financier et les équipements professionnels.

Les inégalités étaient moins marquées qu'en Europe. Le capital était mieux réparti : en 1870, le décile supérieur possédait 71% du capital (71% en 2010), tandis que le centile supérieur en avait 32% (33% en 2010). Il en allait de même des revenus (mais la situation s'est inversée dans les années 1980). En 1910, le décile supérieur de la hiérarchie des revenus percevait 40% du revenu national (32% en 1945 ; 48% en 2012) alors que la part du centile supérieur était de 18% du RN en 1910 (12% en 1945 ; 8% en 1980 ; 20% en 2012).

## COMPARAISONS AVEC LA FRANCE DE 2010

Non seulement le patrimoine est très inégalement réparti dans la France de 1870 (rappelez-vous que le décile supérieur possède 82% du capital, alors qu'il n'en a que 62% en 2010), mais cette inégalité provient presque entièrement de l'héritage : 86% du patrimoine provient de l'héritage (68% en 2010)<sup>2</sup>. Les héritages portent aussi bien sur des domaines ruraux ou des immeubles urbains (il s'agit alors d'immeubles entiers : la copropriété n'existe pas encore au XIX<sup>e</sup> siècle !) que sur des titres (de rente ; actions et obligations françaises ou étrangères)<sup>3</sup>.

Avec seulement 14% de patrimoine nouvellement créé, la mobilité sociale est pratiquement nulle. Rien ne sert d'avoir des diplômes et il

n'existe pas de profession libérale ou salariée véritablement lucrative : si l'on n'est pas soi-même un héritier, le seul moyen de s'enrichir est d'épouser une héritière<sup>4</sup>.

Tout le monde s'accorde pour chiffrer « très précisément à partir de quel niveau de fortune et de revenu il est possible de vivre avec élégance et d'échapper à la médiocrité. [...] Ce seuil à la fois matériel et psychologique se situe aux alentours de vingt ou trente fois le revenu moyen »<sup>5</sup>, soit quarante à soixante fois le « revenu populaire » (c'est-à-dire le revenu des 50% des emplois les moins bien payés). En effet, « vivre dignement » coûte cher : il faut, pour se nourrir, s'habiller et se déplacer, avoir un grand nombre de domestiques, des chevaux — de la nourriture pour les bêtes — et des équipages. Le seuil correspond approximativement au revenu moyen des 0,5% des personnes disposant des héritages les plus élevés, ce qui représente un groupe social fort d'une centaine de milliers d'adultes. La France compte, en effet, 38 millions d'habitants en 1870 (66 millions aujourd'hui), soit 20 millions d'adultes (50 millions aujourd'hui).

Cependant « l'inégalité est d'une certaine façon nécessaire : s'il n'existait pas une minorité suffisamment dotée en patrimoine, personne ne pourrait se préoccuper d'autre chose que de survivre »<sup>6</sup>. Il est alors « normal » que 99,5% des Français survivent à peine pour entretenir une élite dépositaire des valeurs culturelles de la France et gardienne de son rayonnement international.

On comprend mieux la réaction des versaillais à l'égard des communeux, coupables de remettre en cause ce sain partage des tâches. Pour la bourgeoisie de 1871, le peuple est bestial, sauvage et vil par nature<sup>7</sup>. La cruauté de la Semaine sanglante et celle de la répression qui l'a suivie ne s'expliquent que par la volonté

de maintenir les privilèges de ce « demi-cen-tile supérieur ». Rappelons que Thiers, en tant que régisseur du conseil d'administration des mines d'Anzin, possédait un portefeuille d'actions lui assurant un revenu de 20 000 francs. Thiers est toutefois partisan d'un juste équilibre entre les hauts revenus des rentiers et les salaires des très hauts fonctionnaires. En 1831, il défend ceux-ci à la tribune de la Chambre des députés : « *Les préfets doivent pouvoir tenir un rang égal à celui des habitants*

*notables des départements où ils habitent* »<sup>8</sup>.

L'évolution récente fait ressurgir les inégalités et réapparaître une certaine part d'héritage. Les inégalités du XIX<sup>e</sup> siècle et de la Belle Époque semblent néanmoins révolues. Parmi les sévères correctifs survenus entre 1914 et 1945, deux ont, en effet, des conséquences durables : l'effondrement de la part des rentiers dans le revenu national<sup>9</sup> ; l'avènement d'une « classe moyenne patrimoniale »<sup>10</sup>.

■ GEORGES BEISSON



*Le Mont-de-piété*, peinture de Ferdinand Heilbuth

(1) Thomas Piketty, *Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 2013, 976 p. ill., 25 €. (Annexe technique sur [piketty.pse.ens.fr/capital21c](http://piketty.pse.ens.fr/capital21c)) (2) L'âge moyen au décès est de 60 ans et celui des héritiers de 29 ans (ces chiffres sont devenus respectivement 78 ans et 49 ans en 2010). (3) En 1872, les patrimoines étaient composés pour 42% d'actifs immobiliers et pour 56% d'actifs financiers. (4) En 1870, le 1% des héritages les plus élevés correspond à un niveau de vie égal à 28 fois le revenu des 50% des emplois les moins bien payés (revenu populaire), tandis que le 1% des emplois les mieux payés n'atteint que 11 fois ce même niveau. (5) Thomas Piketty, *Op. cit.*, p. 653. Le revenu moyen étant de l'ordre de 800 fr. en 1870, le « revenu

décent minimum » s'établit donc à 20 000 fr. (Idem, p. 176). Une jeune fille dotée de 1 million de francs, soit une rente de 50-60 000 fr. est donc un très bon parti ! (Ibid., p. 380). (6) Ibid., p. 661. (7) Cf. aussi : Paul Lidsky, *Les écrivains contre la Commune*, La Découverte, Paris, 2010, 210 p. (8) Thomas Piketty, *op. cit.*, p. 663. Par exemple, le directeur des postes aurait touché 71 000 francs par an (Georges Frischmann, *Albert THEISZ, Pionnier de l'association parisienne de l'Internationale et de la première Chambre fédérale ouvrière, Directeur des Postes de la Commune de Paris (1871)*, Édition de la Fédération des Postes et Télécommunications, Montreuil, 1994, p. 149). (9) Thomas Piketty, *op. cit.*, p. 428-432. (10) Idem, p. 550-552.

# LE FORT D'ISSY-LES-MOULINEAUX

**L**e Fort d'Issy-les-Moulineaux a joué un rôle crucial lors de la Commune, il couvrait en effet les défenses du Point-du-jour, porte par laquelle les versaillais commencèrent la conquête de Paris. Aujourd'hui réhabilité en quartier d'habitation, il a conservé la mémoire des communards qu'il commémore au travers d'une mystérieuse plaque.

**LA CONSTRUCTION.** C'est sous l'impulsion d'Adolphe Thiers que la décision fut prise de construire 16 forts détachés destinés à protéger Paris. Dès la construction (1841-1848) un vif débat apparaît à la Chambre : ne s'agirait-il pas d'un dispositif de surveillance de Paris camouflé en ouvrage de défense ? Lamartine parle de projet insensé : « *Les fortifications, telles qu'on les développe, sont la plus flagrante réaction contre la révolution française qui ait jamais été risquée et qui ait jamais été réussie contre elle* ».

Ce à quoi Thiers répond « C'est calomnier un gouvernement, quel qu'il soit, de supposer qu'il puisse un jour chercher à se maintenir en bombardant la capitale ». On sait ce qu'il en fut.

Contrairement aux forts du nord de Paris, le Fort d'Issy-les-Moulineaux ne fut jamais pris par les prussiens, bien qu'il fût l'un des sites les plus bombardés du siège. Il reçut ainsi 18 000 obus de 100 kg entre le 5 et le 28 janvier 1871. Il est dès ce moment très endommagé.

**LA COMMUNE.** Les fédérés s'emparent du Fort d'Issy les 19 et 20 mars, mais négligent d'occuper le Mont Valérien que Thiers avait pourtant fait évacuer. Cette grave erreur se paya au prix fort : ce furent les obus du Mont Valérien qui semèrent la panique chez les Fédérés lors de l'offensive du 3 avril. Lors de cette offensive, le général Eudes passe par Issy-les-Moulineaux, il y établit son quartier général au séminaire Saint Sulpice.

Dès les 11 et 12 avril, le 2<sup>e</sup> corps d'armée de Versailles prend position à proximité du Fort. Ce dernier est soumis à un bombardement incessant venant du Mont Valérien, de la gigantesque batterie installée à Montretout et des 293 grosses pièces de marine que Thiers fit installer à Bellevue, Meudon et Chatillon.

Dans la nuit du 26 au 27 avril, les versaillais s'emparent du village d'Issy-les-Moulineaux et poussent leurs tranchées d'approche jusqu'à 300 m du fort. Le fort est cerné et criblé de balles.

Subissant un bombardement terrible et après avoir repoussé durant trois jours toutes les attaques, les Fédérés décident brusquement dans la nuit du 29 au 30 avril de se replier parce qu'ils ne recevaient ni ordre ni relève.

La nouvelle du repli fait scandale et la désorganisation de la défense apparaît en pleine lumière : en réponse, un « Comité de salut public » sera créé dès le 1<sup>er</sup> mai.

**LA RÉSISTANCE HÉROÏQUE.** Dès la matinée du 30 avril, La Cecilia et Cluseret réoccupent les lieux avec quelques compagnies, les versaillais ne s'étant même pas aperçus de la fuite des défenseurs !

Mais le Fort est en piteux état. Lissagaray : « *Ce n'était plus un fort, à peine une position forte, un fouillis de terre et de moellons fouetté par les obus... Les poudrières se découvraient ; la moitié du bastion 3 était dans le fossé... Une dizaine de pièces au plus répondaient à l'averse des soixante bouches à feu versaillaises... Le 3, les versaillais renouvelèrent leur sommation, ils reçurent le mot de Cambronne.* »

Le Fort résiste héroïquement jusqu'au 8 mai, sous l'autorité du commandant Julien, chef du 141<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale et de l'ingénieur Rist. Voici quelques extraits de leur journal :

4 mai : « ... *Les fourgons n'arrivent plus ; les vivres*

*sont rares et les obus de 7, nos meilleures pièces, vont manquer. Les renforts promis tous les jours ne se montrent pas... Nos ambulances sont combles ; la prison et le corridor qui y conduit sont bourrés de cadavres ; il y en a plus de trois cents... »*

5 mai : « ... *Le feu de l'ennemi ne cesse pas une minute... ; Les Enfants perdus qui servent les pièces du bastion 5 perdent beaucoup de monde ; ils restent solides à leur poste. Il y a maintenant, dans les cachots, des cadavres jusqu'à deux mètres de hauteur... »*

6 mai : « ... *La batterie de Fleury nous envoie régulièrement ses six coups toutes les cinq minutes. On vient d'apporter à l'ambulance une canonnière qui a reçu une balle dans le côté gauche de l'aîne. Depuis quatre jours, il y a trois femmes qui vont au plus fort du feu relever les blessés. Celle-ci se meurt et nous recommande ses deux petits enfants. Plus de vivres. Nous ne mangeons que du cheval. Le soir le rempart est intenable... »*

7 mai : « ... *Nous recevons jusqu'à dix obus par minute. Les remparts sont totalement à découvert. Toutes les pièces, sauf deux ou trois, sont démontées... Il y a trente cadavres de plus... »*

Jean Jules Andrieu (1816-1872) Désastres de la guerre. Intérieur du Fort d'Issy, 1871. Épreuve sur papier albuminé



**L'ÉVACUATION.** L'évacuation définitive aura lieu le 8 mai sous l'autorité de Lisbonne.

Lissagaray : « [Le Fort] râlait depuis le matin. Tout homme qui apparaissait aux pièces était mort. Sur le soir, les officiers se réunirent et reconnurent qu'on ne pouvait tenir ; leurs hommes chassés de tous côtés par les obus se massaient sous la voute d'entrée ; un obus du Moulin-de-Pierre tomba au milieu et en tua seize. Rist, Julien et plusieurs qui voulaient, malgré tout, s'obstiner dans ces débris, furent forcés de céder. Vers sept heures, l'évacuation commença. Le commandant Lisbonne, d'une grande bravoure, protégea la retraite qui se fit au milieu des balles. »

Maxime Lisbonne va se battre héroïquement rue par rue au travers d'Issy-les-Moulineaux, jusqu'à la barricade de la Porte de Versailles. La moitié des maisons issiennes ont été touchées. Les versailles ont 300 soldats tués et 2000 blessés.

**UN PARCOURS COMMUNARD AU FORT D'ISSY-LES-MOULINEAUX.** Le Fort d'Issy-les-Moulineaux vient d'être transformé en Eco-quartier moderne, abritant 1620 logements.

Plaque apposée à l'entrée principale du Fort et dont l'origine est inconnue.



Pourtant la mémoire et l'histoire n'en ont pas été effacées. Bien au contraire, puisqu'une école porte le nom de Louise Michel et que le centre culturel s'intitule « Le Temps des Cerises ».

Le Temps des Cerises abrite un « mur de la mémoire » qui offre une découverte interactive de l'histoire du Fort dans laquelle la Commune occupe une place importante.

Il est également possible de visiter les fortifications de façon individuelle à l'aide d'une tablette numérique interactive remise au « Temps des Cerises ». Elle sert de guide tout au long du circuit, en présentant de nombreux documents, photos et vidéos.

**LA PLAQUE MYSTÉRIEUSE.** En fin de circuit, à l'entrée principale du Fort, la mairie a réinstallé en juin 2014 une ancienne plaque en hommage aux Gardes nationaux fédérés de la commune. L'origine de cette plaque est inconnue. Elle ne peut être que postérieure à l'amnistie de 1880 et pourrait avoir été gravée avant la réunion du village d'Issy et de celui des Moulineaux, comme son libellé l'indique, soit avant 1893.

Comme un œil exercé peut également le voir, la dernière ligne de la plaque « en luttant pour les libertés du peuple » a été ajoutée car les caractères ne sont pas exactement identiques à ceux du dessus. On n'en connaît ni l'auteur ni la date. L'historien de la ville émet l'hypothèse que des « Amis de la Commune » aient pu ajouter cette ligne. Mais aucune trace n'en existe dans nos archives. Le mystère reste entier.

■ JEAN-PIERRE THEURIER

#### Aspects pratiques :

*Le Temps des cerises* est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 20h. Samedi et dimanche de 10h à 20h. Fermé le lundi et en août. Accès : 90-98, Promenade du Verger au Fort d'Issy. Tél.: 01 41 23 84 00



## 18 MARS 2015 LE 144<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE DANS LES VIII<sup>E</sup> ET IX<sup>E</sup> ARRONDISSEMENTS



Devant l'Église de la Trinité

**L**es Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 ont célébré l'anniversaire du premier jour de la révolution de 1871 en parcourant les rues des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> arrondissements. Ce 18 mars 2015, nous nous retrouvons à 18 heures au métro Villiers, à l'angle du boulevard de Courcelles et de la rue de Miromesnil.

**AU PARC MONCEAU : CES VOIX CHÈRES QUI SE SONT TUES.** Michèle Camus évoque la Commune dans ce quartier, proche du parc Monceau, où furent exécutés sommairement des centaines de fédérés prisonniers des ver-

saillais. Le journal *Le Français* du 28 mai 1871 relate ces sinistres événements : c'est là qu'on amène un grand nombre de prisonniers. En approchant, on entend parfois le roulement d'un feu de peloton ! C'est le bruit sinistre d'une fusillade. De son côté, le journaliste Camille Pelletan commente : « le spectacle de cet abattoir était hideux. C'est dans les massifs qu'on exécutait. Il y avait des cadavres partout. » Et Michèle Camus de conclure : *En parcourant aujourd'hui ces lieux, nous pouvons encore honorer ces voix chères qui se sont tues.*»

**ÉDOUARD VAILLANT, ÉLU DU VIII<sup>E</sup> ARRDT.**  
Notre étape suivante est la mairie du VIII<sup>e</sup>

arrondissement. Marc Lagana évoque l'action du communalard Édouard Vaillant, élu de cet arrondissement où il a fait fonction de maire pendant la Commune. Membre de l'Internationale sous le Second Empire, Édouard Vaillant embrasse le mouvement révolutionnaire dès le 4 septembre 1870. Élu de la Commune le 26 mars 1871, il est membre de sa commission exécutive. Il est l'une des têtes pensantes et agissantes de la Commune. Délégué à l'enseignement, il donne une grande impulsion à cette importante commission et devient véritablement « ministre de l'éducation ». À ce poste, il contribue à mettre en place l'enseignement laïc et gratuit, la formation professionnelle pour les filles et les garçons, l'égalité des salaires entre instituteurs et institutrices.

Les Amies et Amis de la Commune de Paris ont demandé à toutes les mairies d'arrondissements d'apposer une plaque rappelant leur administration par les élus de la Commune du 28 mars à la fin mai 1871. Madame d'Hautesserre, maire du VIII<sup>e</sup> arrondissement n'ayant pas répondu à cette demande, nous avons apposé un texte rappelant qu'Édouard Vaillant a fait fonction de maire de l'arrondissement pendant la Commune.

**RUE DU ROCHER, UNE PÉPINIÈRE DE GARDES NATIONAUX.** Nous nous rendons maintenant rue du Rocher où Didier Berger présente quelques-uns de ses habitants engagés dans le mouvement communaliste, presque tous membres de la Garde nationale. La plupart d'entre eux étaient des ouvriers spécialistes dans leur métier. On y trouvait aussi un journaliste, un professeur, un métreur vérificateur. Avec ces exemples, Didier Berger rappelle que les Communalards n'étaient pas tous des misérables, des crève-la-faim aigris contre une société qui ne leur laissait aucune place. Souvent d'origine provinciale, ils avaient réussi à trouver une profession et menaient une existence décente. Les Communalards avaient une vraie volonté d'égalité

et de liberté. Et c'est dans la fraternité qu'ils ont combattu pour ces idéaux.

### **LES CHEMINOTS PENDANT LA COMMUNE.**

Notre étape suivante est la cour de Rome de la gare Saint-Lazare où Jean-Louis Robert remercie les cheminots pour leur contribution à la réussite de notre parcours. Son propos porte sur l'action de la Commune concernant les chemins de fer. La question première était de maintenir la communication avec la province pour assurer l'alimentation des Parisiens comme en témoigne le rattachement des chemins de fer à la commission des subsistances plutôt qu'à celle du travail. Malgré les tentatives des versaillais d'établir un blocus, des trains continuèrent à circuler sur les réseaux Nord, Est et de Lyon, plus irrégulièrement sur les réseaux Orléans et Ouest.

La seconde grande visée de la Commune était sociale. Elle fit appliquer par les compagnies privées, qui régissaient les chemins de fer, le nouveau droit social qu'elle mettait en place : suppression des amendes et retenues sur salaires ; libre activité syndicale ; soutien aux demandes des cheminots d'augmentation de leurs salaires et de réduction de la durée du travail. Des mécaniciens et chauffeurs faisaient circuler une pétition dénonçant « *un travail qui devient chaque jour plus pénible et la sécurité qui n'est plus assurée* ». Le lien entre travailleurs et usagers était déjà présent. De cette pétition découla une première réunion des mécaniciens et chauffeurs dès le 27 mars 1871 et la création de leur Union fraternelle, première organisation syndicale des cheminots.

Nombre de cheminots s'engagèrent dans la Commune et contribuèrent à diffuser la propagande communalard en province.

**LA CÉCILIA, GÉNÉRAL COMMUNARD.** Nous arrivons maintenant dans la cour du Havre de

la gare Saint-Lazare où Yves Lenoir lit un texte de Marc Forestier consacré au général communnard Napoléon La Cécilia, qui habitait au numéro 4 de la rue d'Amsterdam.

Né en 1835 à Tours d'un père napolitain et d'une mère Corse, La Cécilia fit de brillantes études à Paris et acquit une bonne connaissance de plusieurs langues étrangères. En 1860, il rejoignit Garibaldi en Italie où il participa à l'expédition dite des Mille. Nommé colonel du génie, il contribua à la prise de Palerme. Il rejoint Paris peu avant la guerre franco-prussienne. Après la proclamation de la République, il s'engage dans le premier bataillon des francs-tireurs de Paris. Pendant la guerre, il passe du grade de lieutenant à celui de colonel.

De retour à Paris début mars 1871, il participe à la Commune comme chef d'état major du général Eudes. Le 24 avril, il est nommé général et commande l'armée dite « du centre », entre les positions des généraux Dombrowski et Wroblewski.

Ces armées de la Garde nationale ont livré des combats héroïques contre les versaillais du 1er avril au 20 mai 1871. Ils protégeaient ainsi les élus de la Commune qui élaboraient, avec les organisations populaires de la population parisienne l'œuvre sociale, démocratique et humaniste de la Commune.

### LE 12 MAI 1871 AU CLUB DE LA DÉLIVRANCE.

Notre parcours du 18 mars se termine place d'Estienne-d'Orves, où Françoise Bazire évoque l'action des femmes pendant la Commune en relatant une réunion de club.

Le 12 mai 1871, Lodoïska Kawecka, accompagnée de plusieurs femmes, se fait remettre une clé de l'église de la Trinité pour y installer le club de la Délivrance, club révolutionnaire essentiellement féminin. Une réunion s'y tient ce jour là sur la dégenérescence morale à laquelle participent André Léo et Nathalie Le Mel. Nathalie lance un appel aux femmes : « *Nous arrivons au moment suprême, où il faut savoir mourir pour la Patrie ; plus de défaillances ; plus d'incertitudes ; toutes au combat !* »

Les oratrices vont rappeler les inégalités, les injustices qui sont faites aux pauvres et dire ce qu'il faut faire pour les abolir : « *la plaie sociale qu'il faut d'abord fermer, c'est celle des patrons qui exploitent l'ouvrier et s'enrichissent de ses sueurs... Nous voulons le travail, mais pour en garder le produit. Plus d'exploiteurs, plus de maîtres !* »

Cette réunion du 12 mai nous rappelle la détermination des communardes pour l'avènement d'une socialité de justice et d'égalité, d'une société pleinement démocratique qui reste d'une grande actualité...

Vive la Commune !

**YVES LENOIR**

Rue du Rocher



## AMIES ET AMIS BERRICHONS L'ANNÉE VAILLANT

**E**n Berry, depuis la fin de l'année 2014, les Amis Berrichons de la Commune de Paris multiplient les réunions, les manifestations tant chez eux qu'à Paris.

Ils étaient présents à Vierzon, comme chaque année, pour le 99<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Edouard Vaillant (1915, non à St-Mandé mais à Paris. Merci à Sylvie Pépino et Jean-Marie Favière).

Le 22 janvier, une délégation de notre association était reçue à Vierzon par Nicolas Sansu, député-maire PCF-Front de gauche de Vierzon (lieu de naissance d'E. Vaillant en 1840). N.Sansu est un «vaillantiste» convaincu, comme Roger Coulon (ancien maire PCF, membre de notre délégation). Des projets en vue : pose d'une plaque sur sa maison natale, timbre, intervention à l'Assemblée Nationale, nettoyage de sa tombe, aide de la municipalité aux projets Vaillant, propositions d'animations pédagogiques aux lycée et collègue E.Vaillant...

Le 27 janvier avec la commission culture, nous établissons une première ébauche du voyage des 7 et 8 novembre 2015, à Vierzon et Bourges, à la rencontre des communards berrichons: Vaillant, Baudin, Pyat, Ranvier, Gambon, Okolowicz, Marie Mercier, Rossel et d'autres communeuses et communeux moins connus, mais tous aussi généreux dans leur quête du bonheur. Nous évoquerons aussi en cette année de célébration de Martin Nadaud, le passage des maçons creusois en Berry.

Nous étions présents au Salon d'histoire de Bourges, les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février, dont les organisateurs nous refusent toujours une confé-

rence sur Louis Rossel, capitaine de génie, présent à Bourges en 1869-70.

Le 13 février, nous avons tenu une conférence sur les femmes de la Commune, dans un restaurant de Bourges. Nous présentons le «petit dictionnaire» de C.Rey, A.Gayat et S.Pépino.

Le 3 mars, à Vierzon, à l'Auberge de Jeunesse, pour un «café repaire», nous présentons l'histoire générale de la Commune, son programme social.

Le 18 mars, nous venons à Paris participer au parcours communard. Nous sommes heureux de la pose symbolique d'une plaque E. Vaillant, à la mairie du VIII<sup>e</sup> (E.Vaillant y fut élu le 26 mars avec Rigault, Arnould et Allix: il obtint 2145 voix).

Le 19 mars, à la médiathèque de Vierzon, dans le cadre de l'Université Populaire, Jean-Marie Favière, ancien professeur au lycée... Edouard Vaillant, adhérent de notre association, qui prépare un livre sur Vaillant (à paraître dans le dernier trimestre 2015), est venu nous rappeler, avec l'aide d'une vidéo, le parcours de notre communard vierzonnais. Etaient présents le député-maire, le proviseur du lycée, de nombreux participants tous très intéressés. Le personnel de la médiathèque avait préparé une exposition, et une brochure sur la biographie d'E.Vaillant et sur les ouvrages disponibles chez eux, concernant notre communard.

Vincent Michel, journaliste local de la rédaction vierzonnaise du «Berry Républicain», fait de fidèles comptes rendus de nos diverses actions.

Le 28 mars, le comité berrichon participe au traditionnel banquet pour faire honneur au responsable de l'enseignement pendant la Commune.

Une délégation berrichonne a été reçue par l'Inspecteur d'Académie du Cher, le 3 avril, pour évoquer l'année Vaillant, les liaisons possibles entre nous et l'Education nationale, la diffusion de nos brochures dans les centres de documentation et d'information, nos propositions pour les

programmes d'histoire et la place de la Commune.

Le 29 mai, à Vierzon (médiathèque) : La commune et le cinéma par J-M.Favière (entrée libre).

En juin, nous proposons un café communard à Bourges, sur La Commune, les arts, l'éducation et la culture, avec la venue de Jean-Louis Robert.

Une exposition sur Vaillant est prévue, au stand du Cher, à la prochaine Fête de l'Humanité.

A Vierzon, Vaillant sera évoqué dans un stand pour la fête des associations, le 17 septembre avec la participation des amis du Musée de Vierzon.

Le 14 novembre à Vierzon: 4<sup>e</sup> salon du livre.

A Sagonne, village où la vie culturelle est valorisée par Madame la maire, Madame Andrée Joly (PS), les «Automnales du livre» accueilleront Gilles Candar, auteur d'un nouvel ouvrage sur Vaillant (après un livre sur Jaurès) ainsi que Jean-Marie Favière (et son livre), et notre association berrichonne. Ce sera le dimanche 18 octobre 2015.

N'oublions pas la commémoration sur la tombe familiale mi-décembre, avec discours du député-maire.

D'autres moments sont à finaliser, avec des historiens qui ont, ou ont eu, des attaches dans le Cher : Michel Pigenet, Claude Pennetier.

■ MICHEL PINGLAUT

site internet de Jean-Marie Favière, ami berrichon :

<http://vaillantitude.blogspot>.

## DEUX NOUVEAUX COMITES LOCAUX

Nos amies et amis de province ont décidé de faire vivre, près de chez eux, les idéaux de la Commune de Paris 1871, de faire connaître l'œuvre sociale et démocratique réalisée en 72 jours. Ils veulent également que vive la mémoire des Communes de province.

Le 8 janvier, les amis de Lannion et des environs

se sont réunis pour créer le comité local «Trégor-Argoat» des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871. Les projets ne manquent pas : expositions, conférences et le banquet annuel à Tonquedec, le 12 juin.

Le 27 février, ce sont nos amis de Nîmes et de la région qui ont décidé de créer celui de « Gard-Cévennes ». Leurs projets : rencontres et conférences sur le thème de la Commune en partenariat avec des librairies, des visites commentées dans les villes de la région sur les pas des communards de Province, tisser des liens avec d'autres comités, notamment celui de Marseille.

Merci et bravo à toutes et tous de montrer ainsi que décidément la Commune n'est pas morte !

■ FRANÇOISE BAZIRE

## CONFÉRENCE SUR LOUISE MICHEL À NOISY-LE-SEC

Le 10 Février 2015 à midi, à l'initiative des cheminotes et cheminots, était organisée une conférence sur le thème «Louise Michel» à la bibliothèque du dépôt SNCF de Noisy- le-Sec.

L'intervenante, Claudine Rey, a retracé et fait revivre avec diaporama et explications la vie de Louise Michel, son rôle au sein de la Commune, sa condamnation, la déportation, son métier d'institutrice et sa vie, fidèle aux idéaux de justice sociale.

Une vingtaine de personnes attentives a posé de nombreuses questions montrant l'intérêt porté à cette période de l'histoire. Un pot de l'amitié clôturait la conférence

Merci à Claudine Rey pour sa participation et la clarté de ses interventions.

■ ELIANE ROUTIER

## PUY DE DÔME 2015 ANNEE LOUISE MICHEL

L'association Auvergne des Ami(e)s a décidé de faire de 2015, l'année Louise Michel avec une dizaine de rencontres et conférences tout au long de l'année notamment dans le département du Puy de Dôme.

D'ores et déjà trois initiatives ont eu lieu :

Le 9 janvier : Projection de la vidéo sur Louise Michel ; le 6 mars : rencontre avec Véronique Fau-Vincenti et Josiane Garnotel ; le 10 mars : conférence de Claudine Rey « Louise Michel une révolutionnaire rêvée ». S'agissant de cette dernière rencontre dans la ville de Thiers, quelques remarques semblent nécessaires. En effet, Monsieur Claude Nowotny, maire, s'est engagé dans la préparation de la soirée, ce qui a sans nul doute contribué à la présence d'un public varié, et fait notable, avec une participation de jeunes à cette conférence.

Par ailleurs, l'échange avec notre amie Claudine Rey, Présidente d'honneur, a été très interactif et passionnant. Il a notamment été fait état d'événements qui ont eu lieu dans cette commune puydômoise en avril-mai 1871. Une quinzaine de manifestants s'étant mesurés à la maréchaussée.

Autre fait notable : ce fut l'information donnée par la documentaliste de la ville de Thiers sur la venue de Louise Michel, le 6 mars 1904, à 74 ans, pour une conférence dans la cité des couteliers. Un travail de recherches a été envisagé pour trouver une trace écrite de la venue de Louise Michel à Thiers, à l'occasion des très nombreuses conférences données en France et à l'étranger, dès son retour de Nouvelle Calédonie, jusqu'au dernier souffle de la militante, le 9 janvier 1905.

Enfin, grâce à cette manifestation et après différents échanges, la municipalité a envisagé de retenir le nom de Louise Michel pour un futur projet. Peut-être la médiathèque.



Photo Ville de Thiers

Signalons que l'exposition nationale des Ami(e)s de la Commune a d'ores et déjà été présentée, et continuera de circuler à l'occasion d'autres rencontres.

Petit bémol : si 32 personnes ont adhéré dès 2014, première année de l'association, à ce jour, 22 adhérents seulement se sont manifestés. L'objectif étant de tendre vers les 50 adhérents pour 2015.

Manifestations à venir : mardi 19 mai, 20h - Blanzat - Salle La Muscade : projection du film « Louise Michel la rebelle ». Débat avec Maryse Dumas. Partenariat Ami(e)s de la Commune et l'IHS CGT ; mercredi 27 mai, 20h - Salle multimédia à Clermont, conférence « La Commune de Paris - Louise Michel - la violence dans l'Histoire » - Participation de Gérard Dittmar éditeur et de Roger Martelli historien. **■ ANDRÉ BELLEROSE**

## UN SACRÉ BANQUET, NOTRE BANQUET 2015 !

Samedi 28 mars, nous étions 160 convives réunis à la maison de la CGT qui pour l'occasion était illuminée par un soleil printanier. Les conversations allaient bon train dans la joie des retrouvailles et des nouvelles rencontres.

La magie de l'amitié, de la convivialité et de la solidarité avait encore opéré.

Notre ami Michel Pinglout nous a régales d'un discours où il a rappelé les différentes initiatives

concernant le centenaire de la mort d'Edouard Vaillant.

Puis ce fut le tour d'Alice, d'Annette, de Marie-Claude, de Françoise, de Malène et de Joël d'animer le repas en mettant en avant l'œuvre sociale de la Commune, entrecoupé de chants de luttes entonnés, puis repris en chœur par tous les convives. Nous avons d'ailleurs vécu un grand moment d'émotion quand, au refrain du Drapeau Rouge, les bras se sont levés, brandissant serviettes ou petits

drapeaux rouges pour offrir un spectacle coloré dans la salle. Ensuite, ce fut le tour de la tombola où l'on pouvait gagner des lots, pour certains prestigieux. Merci à Claudine Boni. Mais déjà la journée se terminait et un petit tour à la table de littérature s'imposait avant de se quitter.

Vivement l'année prochaine que l'on remette ça ! Enfin un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont préparé cette journée et qui ont partagé ce grand moment. **JOËL RAGONNEAU**

## ANDRÉE POIRIER S'EN EST ALLÉE...

Il est bien difficile de mettre ses idées en ordre devant une page blanche quand l'émotion vous submerge.

Notre Amie Andrée Poirier s'en est allée et sa disparition bouleverse tous ceux qui ont pu la connaître et l'apprécier.

Andrée, c'était la gentillesse faite femme, une femme de conviction profondément attachée aux idéaux de liberté et de fraternité. Au sein de notre association, son rôle fut, en maintes circonstances, essentiel. Membre du conseil d'administration, de la commission patrimoine (en 1982, elle contribua largement à l'élaboration d'un plan du cimetière du Père Lachaise avec l'emplacement des tombes de communards et le déroulement de la visite), de la commission finances, elle participa avec ses amies, elles aussi trop tôt disparues, Thérèse Gourmaud et Jacqueline Hog à la restructuration de notre bibliothèque.

Mais beaucoup ne se souviendront que de son talent d'organisatrice à la commission fêtes et initiatives lors de notre banquet traditionnel où elle n'hésitait pas à interpréter les chants de la Commune, tout particulièrement *L'internationale* (intégralement s'il vous plaît).

Nous n'oublierons pas Andrée ; sans elle, rien ne sera plus tout à fait pareil.

Pour te rendre hommage dans la fidélité, Andrée, nous mettrons tout en œuvre pour aller encore plus loin pour la réhabilitation de la Commune, des communards et pour une plus grande justice sociale. Pour nous la lutte continue !

# HOMMAGE AUX ÉLUS DE LA COMMUNE À L'HÔTEL-DE-VILLE DE PARIS

**C'**est à une cérémonie émouvante, attendue depuis longtemps, qu'il nous a été donné d'assister à l'Hôtel-de-Ville de Paris au soir du lundi 16 mars 2015 : le dévoilement d'une plaque en hommage aux élus de la Commune de Paris. Cet événement couronne quatre ans d'action opiniâtre de notre association et de sa commission Patrimoine. Cent quarante-quatre ans après, les élus de la Commune de Paris retrouvent leur place à l'Hôtel de Ville.

Nous étions plus de cinquante amies et amis à nous presser dans le couloir du Conseil de Paris. À 19 heures, les travaux du Conseil de Paris ayant été suspendus, nous fûmes rejoints par de nombreux élus et élus du PS, du PCF et du Front de Gauche, d'EELV, et même par un maire d'arrondissement UMP.

Anne Hidalgo, maire de Paris, prit la parole : « *De cet hommage, je souhaite dire avant tout qu'il est terriblement tardif* ». Elle rappela le déni qui recouvrit pendant un siècle la mémoire de la Commune de Paris et que « *c'est la conscience meurtrie du mouvement ouvrier européen qui a conservé la mémoire de la Commune à la fois comme tentative de révolution intégrale et comme première expérience de gouvernement authentiquement socialiste* ». Rappelant les mots de Rosa Luxembourg sur « *Paris, cœur palpitant et saignant de la classe ouvrière européenne* », elle rendit hommage à « *ceux qui ont été à la fois des gestionnaires et des révolutionnaires, des orateurs et des organisateurs, des élus et des soldats, et qui ont tous en partage d'avoir eu un cœur battant, un cœur courageux, un cœur engagé* ».

Elle rappela quelques-unes des mesures mises en œuvre par la Commune en un temps record : mora-

Les élus : Ian Brossat, Catherine Vieu-Charrier, Anne Hidalgo

Photos © Sophie Robichon/Mairie de Paris





toire sur les loyers, suppression du mont-de-piété, séparation de l'Église et de l'État, réquisition des ateliers abandonnés, réquisition des logements vacants, interdiction du travail de nuit dans les boulangeries, laïcisation de l'enseignement...

Anne Hidalgo salua l'action de l'Association des Amies et Amis de la Commune de Paris qui a permis que la mémoire de la Commune retrouve toute sa place à Paris, dans les rues, dans les mairies d'arrondissements, en souhaitant que vive, au-delà des symboles, l'héritage politique de la Commune, ces biens communs qui constituent notre modèle social. Elle finit en rappelant qu'après la Commune, le peuple de Paris fut privé pendant un siècle du droit d'élire son maire...

Ce fut ensuite au tour de Joël Ragonneau de prendre la parole au nom des Amies et Amis de la Commune. Il rappela la place singulière de la Commune comme révolution authentiquement populaire, et les actes posés au cours de ses soixante-douze jours d'existence, qui restent encore aujourd'hui une source d'inspiration. Il évoqua aussi l'action de notre Association, héritière de

la Fraternelle créée en 1882 par les communards de retour d'exil, pour perpétuer la mémoire et les idéaux de la Commune. Il rappela l'impatience avec laquelle l'événement de ce jour était attendu. Il ajouta qu'il fallait y prendre appui pour maintenir la pression sur les mairies de droite, sourdes à nos demandes – sans même daigner répondre à nos courriers – pour que des plaques soient apposées dans toutes les mairies d'arrondissements de Paris, afin que les élus de la Commune retrouvent toute leur place dans la mémoire collective.

Les discours terminés, Anne Hidalgo, Jean-Louis Robert et Joël Ragonneau procédèrent au dévoilement de la plaque : « *Aux élus de la Commune de Paris qui ont administré la Ville du 26 mars au 28 mai 1871* ».

Puis, à l'invitation de Françoise Bazire, l'assistance entonna avec ferveur *Le Temps des Cerises*, qu'il est peu banal d'entendre en ces lieux...

Une belle cérémonie, simple et grave, qui marquait la réintégration officielle des élus de la Commune dans l'histoire de la Ville de Paris.

■ SYLVIE PÉPINO ET MICHEL PUZELAT



## L'ATELIER DE COURBET SOUS VERRE

**A** lors que vient de se terminer au musée Jeanne Rath de Genève et à la Fondation Beyerler à Bâle de grandes expositions faisant la part belle aux dernières oeuvres de Gustave Courbet peintes pendant les cinq ans d'exil en Suisse, Paris prend le relai avec un événement original.

En effet, « *L'Atelier* », la célèbre et gigantesque peinture de six mètres de long ne pouvant être déplacée sans dommages, le musée d'Orsay a choisi de la restaurer sur place et sous les yeux du public. Le Louvre avait déjà, il y a une dizaine d'années, préféré cette option pour « *Les Noces de Cana* » de Véronèse. L'originalité, ici, consiste en la construction d'une cage de verre devant l'oeuvre, ce qui permet de garder les visiteurs à bonne distance, souvent nombreux dans cette salle où est aussi présentée « *L'Origine du Monde* ».

Cependant l'éclairage, dont on ne voyait pas trace dans les photos d'annonce de l'installation, prend, dans la réalité, une très grande place, occultant la moitié du chef-d'oeuvre de Courbet. Il faut espérer qu'il n'agressera pas trop les pigments colorés. La toile, qui n'avait jusqu'alors jamais été restaurée a beaucoup souffert après avoir été récupérée par une des soeurs du peintre après sa mort en 1877. Les différents propriétaires n'hésitant pas à la faire voyager, déclouée et roulée, elle servira même de fond de décor à un théâtre avant que l'Etat ne se décide à l'acheter en 1920

a l'aide d'une souscription publique où participèrent, entre autres, Bonnard et Eiffel.

Le 8 décembre dernier, une journée d'étude donnant la parole aux conservateurs restaurateurs a été consacrée à l'information sur la méthode employée et le mode de financement très ouvert puisqu'avec cinq euros on pourra avoir son nom inscrit pour un moment à côté du tableau ! Rien n'a été caché, depuis la protection



des déchirures au dos avec du papier japonais, le décollage au méthyle de cellulose, le recollage à la colle d'amidon cuite et passée au tamis, ou à la colle Totin fondue pendant des heures puis diluée, la stabilisation des facteurs d'altération, les pigments en poudre mis dans des « poivrières » pour saupoudrer la surface peinte afin de combler les lacunes, et en fin de parcours seulement, les retouches.

Après ce traitement, prévu pour durer un an, l'œuvre pourrait révéler quelques secrets, particulièrement sur la partie la plus fragile, celle représentant les murs de l'atelier de Courbet, 32 rue Hautefeuille, où le peintre accrochait ses toiles plus anciennes.

« *L'Atelier* » est une des peintures les plus emblématiques du XIX<sup>e</sup> siècle. On sait que le titre donné par l'artiste est très exactement « *L'Atelier du peintre, allégorie réelle déterminant une phase de 7 années de ma vie artistique* ». Outre l'affirmation du savoir-faire du métier de peintre comparable à celui d'un ouvrier artisan, il illustre aussi une pensée qui se déploie dans le temps et l'espace avec la représentation de plus de trente personnages répartis à droite et à gauche de l'artiste en pleine action. Courbet avait, par la taille de l'œuvre et l'ambition du propos, voulu montrer ce que nous appellerions aujourd'hui la fierté du peintre, sa place dans le monde. Or, ce sont justement les deux œuvres les plus significatives, « *L'Enterrement à Ornans* » et « *L'Atelier* » qui seront refusées par le jury de l'Exposition Universelle de 1855. La révolte du peintre ne se fait pas attendre et il installe avec l'aide d'un mécène une baraque en bois avenue Montaigne pour présenter son exposition au complet et en profite pour diffuser un Manifeste du réalisme.

Dans l'atelier de Courbet « *c'est le monde qui vient se faire peindre* », il y a les amis artistes, écrivains comme Baudelaire, philosophes comme Proudhon, mais aussi les exploités comme Herzen et les exploités comme Napoléon III figuré en chasseur avec ses chiens. Au moment où l'artiste travaille à sa toile, Proudhon, compatriote né à Besançon, vient de faire paraître *La Philosophie du Progrès*, ouvrage dans lequel il propose de regarder les œuvres comme des faits, des traces et non des représentations. Il écrit : « *suivant la leçon que l'artiste veut donner, toute figure, belle ou laide, peut remplir le but de l'art* », mais il prévoit que celui qui suivrait ce principe ne tarderait pas à être privé des commandes de l'État et à mourir de faim.

Courbet, qui a brûlé ses ponts, va s'engager de plus en plus fermement dans ce qu'il croit, jusqu'à la Commune de Paris où il sera élu maire du VI<sup>e</sup> arrondissement et où il présidera la Fédération des artistes. Il serait probablement étonné de voir le traitement de faveur accordé à sa toile refusée en dehors de toute analyse du contenu de sa « leçon ».

■ EUGÉNIE DUBREUIL

Pour participer à la restauration: [Ulule.com/courbet](http://Ulule.com/courbet)



*Mes chers parents,  
Charenton, 30 avril 1871*

*Me voici par le peuple de Paris introduit dans les affaires politiques jusqu'au cou. Président de la Fédération des artistes, membre de la Commune, délégué à la mairie, délégué à l'Instruction publique: quatre fonctions les plus importantes de Paris. Je me lève, je déjeune, et je sié debate et préside 12 heures par jour. Je commence à avoir la tête comme une pomme cuite. Malgré tout ce tourment de tête et de compréhension d'affaires sociales auxquelles je n'étais*

pas habitué, je suis dans l'enchantement. Paris est un vrai paradis ! Point de police, point de sottise, point d'exaction d'aucune façon, point de dispute. Paris va tout seul comme sur des roulettes. Il faudrait pouvoir rester toujours comme cela. En un mot, c'est un vrai ravissement. Tous les corps d'État se sont établis en fédération et s'appartiennent. C'est moi qui ai donné le modèle avec les artistes de toutes sortes. Les curés aussi sont à leurs pièces comme les autres, ainsi que les ouvriers, etc., etc., les notaires et les huissiers appartiennent à la Commune, et sont payés par elle comme les receveurs de l'enregistrement. Quant aux curés, s'ils veulent exercer à Paris (quoiqu'on n'y tienne pas), on leur louera des églises.

Dans nos moments de loisir, nous combattons les saligauds de Versailles, chacun y va à son tour. Ils pourraient lutter dix ans comme ils le font sans pouvoir entrer dans nos murs, nous perdons très peu de monde et ils en perdent énormément ; ça n'est pas malheureux, car tout ce qui est à Versailles, comme si on avait choisi, est le monde duquel il faut se débarrasser pour la tranquillité, c'est tous les mouchards à casse-tête, les soldats du pape, les lâches rendus à Sedan, et, comme hommes politiques, ce sont les hommes qui ont vendu la France, les Thiers, Jules Favre, Picard, et autres, scélé-rats, vieux domestiques des tyrans, vieilles poudrées des temps féodaux monarchiques, en un mot la plaie du monde entier.

Paris a renoncé à être la capitale de la France. La France ne voulait plus que Paris lui envoie ses préfets. La France doit être contente, elle est



exacée. Mais aussi Paris ne veut plus être conduit par la France ni par les votes des paysans qui votent pour le Père-Blicite. C'est rationnel, du moment que la province envoie à Paris les gens qui leur paraissent parmi eux les plus distingués pour l'instruire, une fois qu'ils sont instruits, ils ne doivent plus avoir la prétention de les diriger avec leur ignorance. Il faut être logique.

Aujourd'hui Paris s'appartient. Il coopérera dans la mesure aux besoins de la France, en restant uni à la patrie commune, et il désire que toutes les provinces de France imitent son exemple, de telle sorte que cette fédération devienne une unité puissante qui paralyse à tout jamais les gouvernements de toutes sortes, ainsi que les vieux systèmes monarchiques, impérialistes et autres. Il veut que la liberté (et il n'y a pas à y revenir) soit consacrée sur la terre. [...]

Je ne sais maintenant, mes chers parents, quand j'aurai le plaisir de vous revoir. Je suis obligé de faire énergiquement tout ce travail qui m'est confié, et pour lequel j'ai eu tant de propension pendant toute ma vie, moi qui étais décentralisé, en ce sens que j'étais retranché dans mon individualité pendant toute mon existence. Pour être dans le sens de la Commune de Paris, je n'ai pas besoin de réfléchir, je n'ai qu'à agir naturellement.

La Commune de Paris a un succès que jamais aucune forme du gouvernement n'a eu. Nous venons de recevoir à l'Hôtel de Ville la délégation des francs-maçons, ils étaient 10 000, ils nous garantissent deux cent cinquante mille adhérents et combattants. On ne nous appellera plus une poignée de factieux. À Versailles, on

établit le vrai désordre intentionnellement et maladroitement, en rétablissant avec les fameux députés que la province leur a envoyés et les d'Orléans et les Napoléoniens.

Je vous embrasse en vous tranquillisant sur mon sort. Portez-vous tous bien et dormez sur les deux oreilles.

Je n'ai pas eu de chance. J'ai perdu tout ce que j'avais eu tant de peine d'amasser, c'est-à-dire mes deux ateliers, celui d'Ornans par les Prussiens et le bâtiment de mon exposition au pont de l'Alma, que j'avais fait transporter à la Villette, qui a été employé aux barricades contre les Prussiens.

### G. Courbet

Membre de la Commune de Paris



## LOUISE MICHEL EN SCÈNE

**O**n la connaît notre Louise Michel, elle est souvent évoquée, mise à l'honneur, mais on ne connaît pas tout d'elle, de ses réactions, de ses colères, de sa sensibilité et de ses talents de poète.

Le Théo-théâtre (20 rue Théodore Deck, 75015 Paris) présente tous les mercredis jusqu'au 6 mai une pièce d'Alain Duprat : « Louise Michel, la louve ». « En 1886 Louise Michel sort de prison, graciée après avoir été condamnée pour avoir participé à une manifestation de chômeurs ayant dégénéré en attaque de boulangeries. À peine relâchée, la communarde est fustigée par les journaux, qui s'émeuvent de la libération de la « louve sanguinaire ». Elle décide alors de répondre à la presse en revenant sur son passé et en justifiant

ses actes. La sainte laïque, comme l'appelaient Jules Vallès, réaffirme son engagement pour la justice sociale et se dévoile avec sincérité, femme d'action et de convictions, militante idéaliste et poète. »

Le rôle interprété dans toute sa simplicité et sa vérité par Clémentine Stépanoff, nous permet aussi de redécouvrir de merveilleux textes comme celui du « Chant des captifs » mis en musique par Serge Utge-Royo. La pièce se termine par *Le temps des cerises* repris en chœur par le public.

Soirée très agréable à ne pas manquer.

■ IRÈNE GUÉRINEAU

*Ami, quand tu viendras voir le tombeau  
Des oubliés, ne cherche ni flambeau  
Ni croix, ni or, ni tapageur décor,  
Pas même un feu qui brillerait encore... !  
Tout est fini, l'avenir est en toi...  
Il te faudra déchirer de tes doigts  
Les peaux jaunies du dernier millénaire  
Et retrouver la grandeur et le nerf  
Des vieux combats ! L'œuvre de tes aînés  
A fini là où la tienne, entraînée  
Par de nouveaux courants, poursuit la route,  
Brûlante lave au-dessous de la croûte  
De l'antique volcan qui paraissait  
Eteint, et ce passé nourrit l'essai  
Qui sera tien... D'ailleurs, face au linceul  
D'ombre et de pierre, tu n'es déjà plus seul... !  
D'autres que toi, effarés, sont venus  
Apporter quelques fleurs aux Inconnus  
Enterrés là, par milliers, sans cercueil...*

**VOLITO, LE MUR, CHANT I**

# COURBET EN SA LIBRE PAROLE



On n'en finit pas de sonder Courbet difficile à caractériser par ses seules positions publiques, esthétiques et politiques, d'ailleurs à découvrir dans leur entier en relation avec son oeuvre peinte. Jean-Luc Marion, savant universitaire et académicien, s'appuie justement sur les paroles et les écrits de l'artiste pour tenter de dégager son image de la gangue tissée par les commentaires malveillants du XIX<sup>e</sup> siècle.

Un des exemples pourrait être la question de son égo qu'un siècle d'histoire de l'art a trouvé ridicule, s'attardant sur une auto-admiration que l'on croyait percevoir dans ses tableaux, surtout dans la première période de sa vie. Or, Jean-Luc Marion réfute cette thèse d'un égo dominant pour mettre en avant la recherche de la place du peintre dans l'image qu'il est en train de construire. C'est ainsi que l'on peut constater au fil de son oeuvre des auto-portraits de face (« *Le Désespéré* », « *Les Amants* ») sortes d'interrogations sur lui-même, peu à peu remplacés par des représentations de profil ou de dos où l'artiste est pourvu des attributs de sa profession (« *Bonjour*

*M. Courbet* ») ou montré peignant (« *L'Atelier* ») comme s'il était capable de dédoublement, d'être en quelque sorte le spectateur de lui-même.

Pourquoi ce titre *Courbet ou la peinture à l'œil* ? Jean-Luc Marion propose de le prendre d'abord au pied de la lettre, c'est-à-dire que Courbet a peint principalement sans commandes et donc dans une certaine « gratuité » de la vision, ce qui a conservé en lui une indépendance que le plus grand des peintres de son époque, Eugène Delacroix, a remarquée à l'exposition de 1848 à propos du tableau « *Une après-dînée à Ornans* » : « *Avez-vous jamais rien vu de pareil ni d'aussi fort sans relever de personne ? Voilà un novateur, un révolutionnaire* »...

Tandis que Jean-Dominique Ingres disait en même temps y voir « *un exemple dangereux* ».

La peinture à l'œil est à comprendre aussi et principalement comme une peinture qui ne fait pas « à l'idée » ce qu'elle aurait déjà prévu mais qui peint à vue, en voyant, et qui se constitue au fur et à mesure. C'est ce que Courbet appelle l'art vivant. C'est pourquoi, après l'entrevue orageuse avec le directeur des Beaux-Arts, le comte de Nieuwerkerke en 1853 qui lui proposait une commande et de soumettre une esquisse à l'Académie et à l'administration des Beaux-Arts, il écrit :

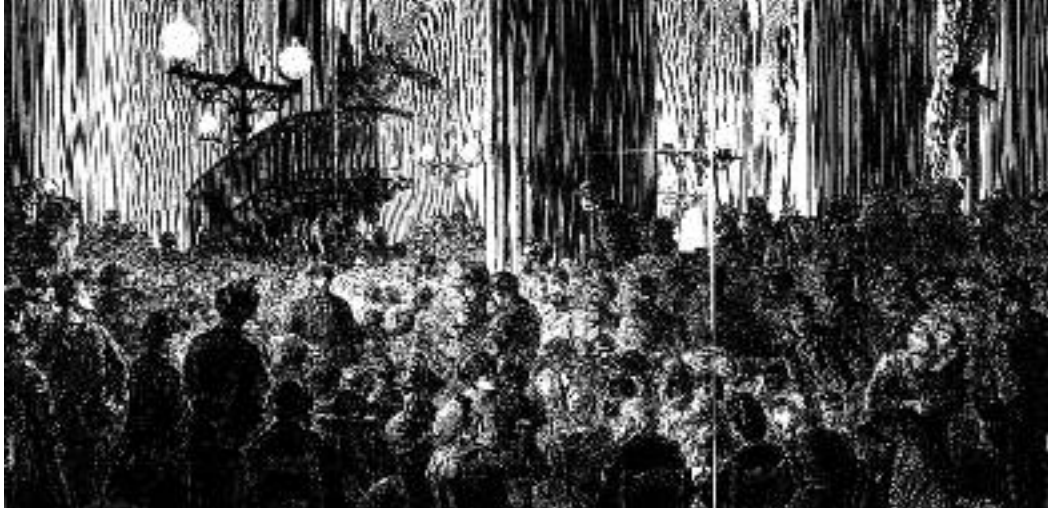


« *J'ai brûlé mes vaisseaux. J'ai rompu en visière avec la société... il faut vaincre ou mourir* ». Jean-Luc Marion convoque de grands noms de la pensée comme Galilée, Descartes, Proudhon ou Nietzsche faisant du peintre un précurseur de l'art contemporain par l'intermédiaire de Cézanne. On peut juste regretter que la vision politique de Courbet soit escamotée alors qu'elle a fait entièrement partie de sa vie lui donnant la force d'aller jusqu'au bout de son combat.

■ EUGÉNIE DUBREUIL

Jean-Luc Marion, *Courbet ou la peinture à l'œil*, Flammarion, Documents et Essais, 2014,

Gustave Courbet,  
*L'après-dînée à Ornans*, 1849



Orateur dans un club

# L'IMAGINAIRE DE LA COMMUNE

Kristin Ross, professeure de littérature comparée à la New-York University, porte un regard iconoclaste et original sur la Commune en s'intéressant aux répercussions culturelles de cet événement. À l'occasion de la sortie de son livre *L'Imaginaire de la Commune*, elle a participé à plusieurs débats à Paris, dont un le 5 mars, auquel nous avons assisté à la librairie *Le Comptoir des mots*, près du cimetière du Père-Lachaise.



**P**ourquoi écrire sur la Commune aujourd'hui ? « *Une des raisons qui m'ont fait m'intéresser à nouveau<sup>1</sup> à la Commune de Paris, c'est l'existence précaire des jeunes d'aujourd'hui. La vie des artisans et des ouvriers communistes est relativement proche de celle des jeunes d'aujourd'hui. Comme eux, ils passaient beaucoup de temps à chercher du travail et vivaient dans la précarité* », affirme Kristin Ross. « *C'est le bon moment pour aborder la Commune sous un angle nouveau parce que l'événement s'est "libéré" des deux historiographies qui l'ont instrumentalisé jusqu'à aujourd'hui : d'une part l'histoire communiste officielle et d'autre part, celle de la fiction républicaine française, assure-t-elle. Les communistes étaient hostiles à l'Etat et indifférents à la Nation* ». « *Pendant*



la Commune, " Paris a renoncé à être la capitale de la France ", comme l'a écrit Gustave Courbet, mais une collectivité autonome au sein d'une fédération universelle des peuples. Elle ne souhaitait pas être un Etat, mais un des éléments, une des entités, d'une fédération de communes qui devait se développer à l'échelle internationale », soutient l'écrivaine. Quelle est cette notion d'imaginaire de la Commune ? « La Commune fut un laboratoire d'inventions politiques, improvisées sur place ou bricolées à partir de scénarios ou d'expressions du passé, repensés selon les besoins du moment, et nourris des désirs nés au cours des réunions populaires de la fin du Second Empire », écrit Kristin Ross.

### L'ÉCHO DE LA COMMUNE DANS LES MONTAGNES SUISSES.

Pour son livre, elle a étudié la vie ordinaire des insurgés, leur vocabulaire, le rôle de l'éducation, de l'art et des artistes. « J'ai essayé d'établir la pensée communarde et de voir l'émancipation comme une espèce d'œuvre quotidienne, qui n'a rien à voir avec la pensée doctrinaire de la Commune », explique Kristin Ross, pour qui l'événement déborde largement des limites géographiques et chronologiques (72 jours) qui lui sont imparties. L'auteure explique qu'elle a commencé par lire les travaux des historiens sur les réunions publiques parisiennes de la fin du Second Empire, « notamment le livre d'Alain Dalotel<sup>2</sup>, qui nous montre que la dimension sociale de la Commune prend ses racines dans la fièvre des réunions ouvrières et des clubs d'arrondissements, à partir de 1868, précise-t-elle. La lecture des comptes rendus de ces réunions est passionnante. » Elle s'est particulièrement intéressée à la vie des communards exilés en Suisse et en Angleterre, mais curieusement ne mentionne pas les réfugiés à Bruxelles. « En Angleterre et dans les montagnes du Jura suisse, Elisée Reclus, André Léo, Paul Lafargue et Gustave Lefrançais ont rencontré des intellectuels et des artistes qui les ont soutenus, comme Marx, Kropotkine et William Morris<sup>3</sup>, peintre et écrivain anglais qui fut l'un des principaux soutiens britannique de la Commune, mais reste méconnu en France. Ils ont commencé à débattre des événements parisiens et à les mettre en perspective avec la question paysanne et écologique ».

**LE LUXE COMMUNAL.** Kristin Ross souligne également dans son livre le rôle crucial joué par Elisabeth Dmitrieff, fondatrice, avec Nathalie Le Mel, de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, qui « s'efforça de jeter un pont



William Morris  
Elisée Reclus





Élisabeth Dmitrieff  
Eugène Pottier



important entre les deux penseurs politiques les plus importants de l'époque : Marx et Tchernychevski<sup>4</sup> et fut l'envoyée de Marx pendant la Commune ». Elle évoque aussi longuement la figure d'Eugène Pottier, qui lui a inspiré le titre anglais du livre : *Luxe communal, l'imaginaire politique de la Commune de Paris*. Kristin Ross rappelle que l'expression « luxe communal » figure dans le manifeste de la Fédération des artistes<sup>5</sup>, rédigé par l'auteur des paroles de *L'Internationale*. « Dans l'esprit des communards, le "luxe communal" signifiait le droit pour tous de vivre dans un monde où chacun aurait sa part du meilleur, pour riposter à la propagande versaillaise qui véhiculait auprès des paysans l'idée que la Commune, si elle n'était pas vaincue, saisirait leurs terres pour se la partager. Il s'agissait de faire croire que partager, c'est nécessairement partager la misère », explique-t-elle.

■ JOHN SUTTON

(1) Kristin Ross a publié en 1976 *Rimbaud, la Commune de Paris et l'invention de l'histoire spatiale*, traduit en français en 2013 par les éditions Les Prairies ordinaires. (2) Alain Dalotel, Alain Faure, Jean-Claude Freiermuth, *Aux origines de la Commune*, éditions Maspero (1980). (3) William Morris (1834-1896) publia en 1890 *Nouvelles de nulle part* (éditions Les Forges de Vulcain), roman dans lequel il imagine la destruction de la colonne Nelson à Trafalgar square, à Londres, symbole impérialiste comme la colonne Vendôme à Paris. (4) Nicolas Tchernychevski (1828-1889) : philosophe russe, organisateur de la lutte contre le servage et créateur des communes agricoles. (5) « *Le comité concourra à notre régénération, à l'inauguration du luxe communal et aux splendeurs de l'avenir et à la République universelle* », extrait du manifeste de la Fédération des artistes, avril 1871.

### ANDRÉ COMBES COMMUNE DE PARIS (MARS - MAI 1871) LA FRANC-MAÇONNERIE DÉCHIRÉE

L'historien reconnu de la franc-maçonnerie, André Combes, aborde, dans une synthèse brillante, les relations complexes entre l'Ordre et la Commune de Paris. Très bon connaisseur de la période, il dresse au préalable, en bon

pédagogue, le tableau d'une franc-maçonnerie divisée sous le Second Empire. Puis, de la déclaration de guerre à la Prusse au retour en loge des anciens communards dans les années 1880, il retrace avec clarté l'enchaînement des différents événements qui ponctuent cette relation. Les maçons se partagent alors entre les partisans de la conciliation et ceux qui optent pour l'insurrection. D'ailleurs, dans

l'assemblée communaliste élue en mars 1871, on ne compte pas moins de 18 révolutionnaires maçons, soit près du quart (Eudes, Flourens, Longuet, Malon...).

Il revient surtout sur certains épisodes marquants. Ainsi, la réunion tumultueuse du 26 avril au Châtelet qui pose la question du ralliement à l'insurrection parisienne débouche, trois jours plus tard, sur la grande manifestation maçonnique à laquelle les Compagnons du Devoir s'associent. Restée dans les mémoires grâce au déploiement des bannières sur les remparts, elle échoue cependant dans sa mission, la délégation menée par Thirifocq se heurtant au mépris de Thiers. Du reste, la répression versaillaise est l'occasion pour la franc-maçonnerie d'apporter un large soutien aux victimes. Le Grand Orient met à disposition une ambulance pour soigner les blessés, des souscriptions sont ouvertes en faveur des proscrits et de leurs familles. Enfin, le combat pour l'amnistie est principalement mené par des francs-maçons au sein du comité Greppo.

En somme, à la lecture de cet ouvrage qui revisite un épisode fondateur du mouvement ouvrier, il résulte que l'engagement en faveur de la Commune a été conséquent, mais il apparaît plus individuel que collectif. Précisons



encore qu'aujourd'hui, le Grand Orient, depuis la reconnaissance tardive en 1971, commémore la Commune de Paris, chaque année, le 1<sup>er</sup> mai, au Père-Lachaise.

➤ **ÉRIC LEBOUTEILLER**

Ed. Dervy, 2014

**MARCEL CERF**  
**MAXIME LISBONNE,**  
**LE D'ARTAGNAN**  
**DE LA COMMUNE**

C'est une réédition du livre de notre ami Marcel Cerf qui a joué un rôle majeur dans notre association pendant près de 60 ans. Il était un historien reconnu de la Commune. Vice-président de l'association, il a participé activement aux travaux des commissions et à la rédaction de nombreux articles dans notre bulletin. Il a analysé les événements et l'œuvre de la Commune, décrit les femmes et les hommes

qui y ont participé. C'est lui qui a sorti Maxime Lisbonne de l'oubli.

Militaire indiscipliné et fantasque, saltimbanque et profondément républicain, Maxime est élu capitaine de la garde nationale. Muni d'un chapeau noir à plume rouge, il se bat avec courage et même témérité ; il fait l'admiration de tous. Son insouciance du danger, son panache lui valent son surnom de D'Artagnan ; blessé, torturé, il est condamné à mort, puis au bagne à perpétuité. En Nouvelle Calédonie, il écrit ses mémoires et défend la cause Kanak. A son retour, il devient journaliste, directeur de cabarets, de théâtres ou de tavernes où il raconte le bagne et présente le programme de la Commune. Il reste fidèle aux idéaux de la Commune jusqu'à sa mort en 1905. Ce livre, qui se lit comme un roman, est un fidèle portrait de Maxime Lisbonne.

➤ **MARIE-CLAUDE WILLARD**

Editions Dittmar, 2014, 12€



# La Commune



## DANS CE NUMÉRO

Éditorial	· 02
La Montée au Mur 2015	· 03
<b>Histoire</b>	
La Commune, la guerre, la paix	· 04
Les inégalités sociales en 1870	· 09
Le Fort d'Issy-les-Moulineaux	· 14
<b>Notre association</b>	
Dans les VIII <sup>e</sup> et IX <sup>e</sup> arrondissements de Paris	· 17
Berry : l'année Vaillant	· 20
Deux nouveaux comités	· 21
Conférence Louise Michel à Noisy-le-sec	· 21
Puy-de-Dôme : Année Louise Michel	· 22
Notre banquet 2015	· 22
Andrée Poirier s'en est allée	· 23
<b>Actualité</b>	
Hommage aux élus de la Commune à l'Hôtel-de-Ville de Paris	· 24
<b>Culture</b>	
L'atelier de Courbet sous verre	· 26
Louise Michel en scène	· 29
Poème de Volito	· 29
<b>Lectures</b>	
Courbet en sa libre parole	· 30
<i>L'imaginaire de la Commune</i>	· 32
<i>La Franc-maçonnerie déchirée</i>	· 34
<i>Maxime Lisbonne, le d'Artagnan de la Commune</i>	· 35

**Directeur de la publication** : Claude Willard

**Ont participé à ce numéro** : Françoise Bazire, Georges Beisson, André Bellerose, Eugénie Dubreuil, Irène Guérineau, Eric Leboutellier, Yves Lenoir, Sylvie Pépino, Michel Pinglaut, Michel Puzelat, Joël Ragonneau, Jean-Louis Robert, Éliane Routier, John Sutton, Volito, Jean-Pierre Theurier, Marie-Claude Willard

**Coordination** : Michèle Camus · **Graphisme et iconographie** : Alain Frappier

**Impression** : Imprimerie Maugein · **ISSN** : 1142 4524

Le prochain bulletin (63) paraîtra début septembre 2015. Faire parvenir vos articles avant 31 mai 2015



LES AMIES ET AMIS DE LA

**Commune de Paris 1871**

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91

courriel : [amis@commune1871.org](mailto:amis@commune1871.org) | site internet : [commune1871.org](http://commune1871.org)

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14h à 17 h (sur rendez-vous)